



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/10878
2 février 1973
FRANCAIS
ORIGINAL : FRANCAIS-
ESPAGNOL

LETTRE DATEE DU 1er FEVRIER 1973 ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE HAITI AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence, sous ce couvert, le texte d'une note en date du 1er février 1973 qu'en ma qualité de Président du Groupe latino-américain j'ai adressée en réponse à une note du représentant permanent du Ghana en sa qualité de Président du Groupe africain, relativement à la décision prise par le Conseil de sécurité de tenir des réunions à Panama au cours du mois de mars 1973.

Sur la demande du Groupe latino-américain, je vous saurais gré de bien vouloir faire publier cette note comme document officiel du Conseil de sécurité.

(Signé) Raoul SICLAIT
Ambassadeur

Note datée du 1er février 1973 adressée par le Président du
Groupe latino-américain au Président du Groupe africain

Le représentant permanent d'Haïti auprès des Nations Unies en sa qualité de Président du Groupe latino-américain a le plaisir d'informer son distingué collègue du Ghana que la note POL/4/I que, en tant que Président du Groupe africain, il a eu la courtoisie de remettre à son prédécesseur, le représentant de Colombie, a été transmise à tous les membres du Groupe et que ladite note a été commentée longuement et élogieusement au cours de la dernière réunion du Groupe latino-américain.

Au nom du Groupe, le représentant permanent d'Haïti a l'honneur d'exprimer au Groupe africain par l'intermédiaire de son Président, la gratitude de la délégation de Panama et des autres délégations de l'Amérique latine auprès des Nations Unies pour la grande preuve de solidarité qu'il leur a témoignée à l'occasion des prochaines réunions du Conseil de sécurité à Panama. En effet, ces réunions seront une opportunité propice au renforcement de la coopération qui a toujours existé entre les deux Groupes. De même le Groupe latino-américain apprécie dans toute sa valeur les sentiments du Groupe africain auxquels il s'associe pleinement en ce qui a trait à la convenance de continuer à maintenir des contacts entre les deux Groupes pour la défense et la promotion "des nobles causes du tiers monde".

Le Groupe latino-américain qui a pris note avec satisfaction des termes cordiaux de la note du Groupe africain, renouvelle son amitié envers les Etats africains et réitère sa volonté de maintenir des relations étroites avec ses porte-parole aux Nations Unies au profit de la paix, la liberté et la justice.

Le représentant permanent d'Haïti saisit cette occasion pour renouveler au représentant permanent du Ghana auprès des Nations Unies les assurances de sa très haute et distinguée considération.
